

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Les puissants personnages réunis à Paris pour la signature du pacte ont-ils discuté les problèmes en suspens ? Les raisons du silence obstiné gardé par M. Kellogg. Tous les problèmes sont internationaux. — Les dirigeants moscovites infligent aux moscovites de France un démenti retentissant.**

Et maintenant que la cérémonie solennelle est achevée, que sont dispersés aux quatre coins du monde tous ceux qui y prirent part et que sont épuisés les commentaires qu'elle provoqua, on se demande ce qui a bien pu se passer loin des regards publics, dans le secret des conversations discrètes qu'une telle réunion a rendu possibles.

C'est en somme l'histoire des coulisses que l'on voudrait connaître. Car on n'imagine pas qu'il ne se soit rien dit ou rien préparé pendant ces quelques jours où se trouvaient rassemblés en un même lieu les personnages considérables qui mènent la politique étrangère des grandes nations du monde.

On ne veut pas admettre qu'ils n'aient pas profité de leur rencontre pour discuter entre eux les grands problèmes en suspens.

Deux de ces questions particulièrement difficiles nous tiennent à cœur : c'est l'occupation de la Rhénanie et le règlement total de la créance allemande lié à celui des dettes interalliées.

Il y a eu des entretiens séparés entre M. Briand et M. Stressemann, entre celui-ci et M. Poincaré. Le chef de notre Gouvernement a également causé avec M. Kellogg.

Faut-il croire que ces conversations se sont bornées à des échanges de vains propos. Cela paraît bien invraisemblable...

Mais il est au moins un de ces interlocuteurs qui tenait beaucoup à ne pas se compromettre et qui n'a même pas voulu accepter de prendre la parole pour un discours public où tout le monde attendait qu'il s'expliquât sur le sens du pacte qu'on allait signer et dont il est un des auteurs : c'est M. Kellogg.

Pourquoi ce silence obstiné ? Le spectre du Sénat américain hantait l'esprit du Secrétaire d'Etat de Washington. La crainte de cette assemblée susceptible et jalouse paralysait la langue et les actes de M. Kellogg. Son principal souci était de ne rien dire ou faire qui pût être mal interprété là-bas et servir de prétexte à un refus de ratifier le pacte. Par dessus tout, il craignait de s'exposer au désaveu que se vit infliger un personnage plus considérable que lui par le prestige et par la fonction : le Président Wilson dont la signature au bas du « Covenant » et du Traité de Versailles fut démentie et protestée par le Sénat.

Une autre raison a empêché toute effusion du représentant des Etats-Unis et arrêté sur ses lèvres toute déclaration. C'est celle des élections présidentielles. Son parti est en pleine campagne. Il n'est, paraît-il, pas assuré du succès. La moindre imprudence de langage pourrait être exploitée contre lui et compromettre ses chances. Il importe qu'on ne puisse pas le soupçonner d'avoir lié la politique extérieure des Etats-Unis. Et pour ne rien livrer à la critique, M. Kellogg a jugé opportun de ne rien dire.

Cette réserve dut être un obstacle à toute discussion sérieuse des questions franco-allemandes puisque la thèse du Gouvernement français, on le sait, est que l'évacuation de la Rhénanie est liée à une révision du plan Dawes laquelle comporte évidemment une mise au point des dettes interalliées.

Encore une fois il est prouvé qu'il n'y a plus dans le monde de questions isolées qui puissent être traitées séparément. L'interdépendance des nations est un fait d'évidence. Tous les problèmes sont internationaux et c'est par la nécessité des choses que s'affirmera entre les peuples une solidarité que les traités et les pactes ne feront que consacrer.

Si donc, il y a eu à Paris des conversations sur les problèmes en sus-

pens dans l'Europe, elles ont vraisemblablement abouti à cette conclusion que pour les résoudre, il faut attendre que les Etats-Unis d'Amérique aient élu leur Président.

En attendant, on peut s'amuser de la mine déconfite qu'ont dû faire les communistes de Paris.

Ils avaient vainement tenté de monter une « grandiose » manifestation contre le pacte Briand-Kellogg.

Leur journal, depuis un mois, n'a pas cessé d'en parler comme d'une abomination. Il s'efforçait de soulever l'indignation des camarades contre cette entreprise de bandits. Pour les surexciter davantage encore, il démontait — comme il a l'habitude de démontrer — qu'il s'agit tout simplement d'une manœuvre de guerre machinée pour abattre le Gouvernement soviétique.

Voilà un mois que la presse communiste mène cette campagne. Elle obéissait évidemment aux instructions de Moscou...

Or, vendredi, Moscou faisait savoir au Gouvernement français qu'il adhère au pacte Briand-Kellogg !

Le camarade Litvinoff, ministre des Affaires Etrangères de L.U. R. S., a avisé l'ambassadeur de France qu'il lui fera incessamment tenir l'instrument diplomatique par lequel le Gouvernement des Soviets donne sa signature à l'œuvre des « brigands assoiffés d'or » qui machinent sa perte.

Alors, tandis que les gens de Moscou déchaînaient la presse communiste contre le pacte Briand-Kellogg, ils s'apprêtaient à le signer. Une telle conduite est un chef-d'œuvre de duplicité. Les communistes, qui ont marché à fond, reçoivent ainsi de ceux auxquels ils obéissent un démenti retentissant.

Voilà comme on traite le « vulgaire » chez les communistes. C'est un troupeau qu'on mène au fouet et à la botte.

El est ce qui se présente aux prolétaires comme des émancipateurs !...  
E. L.

### PETITS MOTS D'ECRITS

## REVOLVER AU POING

Nous parlons trop facilement de crimes passionnels. Le grand coupable, ce n'est pas l'amour, c'est la colère. La preuve, c'est que, chaque jour, un homme, à la suite d'une discussion, tue un autre homme ; un court instant de réflexion aurait empêché la catastrophe. Un exemple de la grammaire grecque se traduit : « La colère est une courte folle ».

Dans notre époque exaspérée, l'amour, la passion ont bon dos. Ce sont tout simplement nos nerfs que notre volonté ne surveille plus. Les revolvers sortent des poches — et le premier tour, c'est d'avoir un revolver dans sa poche.

Voulez-vous que je vous raconte l'histoire d'un ouvrier de Clermont-Ferrand ? Il avait eu des mots avec sa propriétaire : juge de paix, petite condamnation — au juste quoi, je n'en sais rien : mais peu de chose.

L'ouvrier rencontre la vieille domestique une demoiselle de 65 ans — sa rançonne se réveille : discussion, dispute, coups de revolver : la propriétaire tombe morte, le neveu et le petit frère, trois minutes plus tard, quand les gardarmes arrivent, l'ouvrier se tue.

Pensez-vous que le matin, pour une discussion d'intérêt, le meurtrier d'occasion avait l'intention de tuer deux personnes et de se tuer après ? Non ! Nerfs surexcités voilà tout ! Exception ? Encore moins ! Puisque le même jour, à Saint-Lô, un autre locataire tue une autre propriétaire et tente aussitôt de se suicider.

Si c'est là aussi un crime passionnel, c'est à se demander où la passion s'arrête !

Les hommes et les femmes qui se savent susceptibles de plonger de pareilles crises ne devraient jamais avoir une arme à la portée de leurs mains ; ils devraient être assez raisonnables pour se méfier d'eux-mêmes quand ils sont de sang-froid. On tue d'abord, on se suicide ensuite, c'est le remords, le salaire d'un moment d'exaspération. Et puis après ? Parmi tous ceux et toutes celles qui passent pour être les victimes de l'amour, combien ne sont que les victimes d'un amour-propre exaspéré ? Pas d'armes, ça se passe, ça se soigne, une douche, un verre d'eau ! Une petite humiliation — vous êtes bien de mon avis — vaut mieux que deux cadavres ! [De l'Œuvre]. — D.

## Informations

### Terrible catastrophe aérienne

Dimanche, le public cadurcien était informé, par une dépêche de notre correspondant parisien, affichée sur le Boulevard, qu'une terrible catastrophe aérienne s'était produite près de Toul, faisant 5 victimes, parmi lesquelles M. Bokanowski, ministre du Commerce.

La berline de transport C. I. B. A., qui devait mener M. Bokanowski, ministre du Commerce, au meeting aérien de Clermont-Ferrand, a pris feu, à 9 h. 20, deux minutes après avoir quitté le terrain d'aviation de Toul, alors qu'elle se trouvait à 500 mètres de hauteur au-dessus de la Croix-de-Neige.

L'appareil, dont le décollage avait été difficile, s'est écrasé sur le sol et ses cinq occupants : MM. Bokanowski, Le Franc, secrétaire général de la Compagnie internationale de navigation aérienne ; Hamin, pilote ; Vidal, mécanicien, et Villins, radiotélégraphiste, ont été tués sur le coup. Leurs corps ont été carbonisés.

M. Bokanowski était arrivé à Toul le matin. Il avait été hier l'hôte de M. Poincaré, à Sampigny.

Mme Bokanowski qui se trouvait à Compiègne a été avisée du malheur qui la frappe par M. Sarraut, ministre de l'Intérieur.

M. Bokanowski était né au Havre le 31 août 1879, avait été élu député en 1914. Il fut rapporteur général du budget et reçut dans le deuxième Cabinet Poincaré le portefeuille de la marine.

En 1924, réélu député, il devenait le 23 juillet 1926, ministre du Commerce et de l'Aéronautique, portefeuille qu'il a conservé après sa réélection en avril 1928.

### Le pacte de paix

Le ministre des Affaires étrangères a fait connaître au ministre des Etats-Unis à Stockholm, que le gouvernement suédois a l'intention d'adhérer au pacte de Paris. Cette adhésion devra être ratifiée par le Parlement.

### Le plan Dawes

Au total, l'Allemagne a payé, en exécution du plan Dawes, du 1<sup>er</sup> septembre 1924 au 31 août 1928, une somme de 5.470 millions de marks-or, représentant 33 milliards 367 millions de francs.

De ces 33 milliards et demi de francs payés par l'Allemagne depuis la mise en vigueur du plan Dawes, la France a touché environ la moitié.

### Le drame du pôle nord

Le Norsk Telegram Bureau annonce que des flotteurs d'hydravion recueillis par le bateau de pêche « Brodo », arrivé à Tromsø, ont été examinés par les officiers du « Michael-Sars », du baliseur français « Durance » et des photographes.

Tous ont affirmé que ces flotteurs avaient bien appartenu à l'hydravion du commandant Guillaud.

### La Lettonie également

La réponse du ministre des Affaires étrangères de Lettonie a été remise au ministre des Etats-Unis à Riga. Cette réponse notifie la décision de principe du gouvernement d'adhérer au pacte Kellogg. La signature aurait lieu après l'approbation du Parlement.

### Un pont sur la Bidassoa

Le 6 septembre à Fontarabie, Alphonse XIII posera la première pierre du nouveau pont qui mettra Fontarabie et Urdarriz en communication avec Hendaye-Plage et la route de la Corniche vers Saint-Jean-de-Luz et Biarritz. Le roi d'Espagne sera accompagné du général Primo de Rivera. De leur côté, MM. Tardieu, Barthou et Loucheur se rendront ce jour-là à Hendaye et, après avoir assisté à l'inauguration des importants travaux projetés dans cette localité, passeront la Bidassoa pour assister à la cérémonie grandiose qui marquera une nouvelle date mémorable dans les rapports entre l'Espagne et la France.

### Le roi d'Albanie

Samedi, à Tirana, l'Assemblée constituante, présidée par M. Pandell Evangel, a proclamé roi d'Albanie Ahmed Zogou, qui a prêté serment dans l'après-midi.

### Bulgares et Grecs

Une bande de comitatifs bulgares a tenté de pénétrer en Macédoine grecque en traversant le pont de Kiprin. Le détachement des gardes des frontières grecques qui se trouvait à l'extrémité sud du pont a fait feu sur les Bulgares qui se sont enfuis.

Selon certaines informations, la bande était composée de brigands turcs ayant commis des crimes en Bulgarie et qui cherchaient à se réfugier en territoire grec.

### La présidence du Mexique

Le président Calles vient de déclarer en termes énergiques, au cours d'une adresse sur la convocation du Congrès, qu'il refusera de rester à la présidence à l'expiration de son mandat, le 30 novembre prochain. Il a ajouté que jamais, à quelque époque que ce soit, il ne serait candidat à ces fonctions.

### Le vote des femmes anglaises

C'est depuis samedi 1<sup>er</sup> septembre que commence à courir le délai de trois mois au bout duquel les femmes appelées à voter l'année prochaine, auront le droit de se faire inscrire sur les listes électorales.

Sur la formule qu'elles auront à remplir, le gouvernement s'abstiendra galement de leur demander leur âge exact. Elles auront à répondre par oui ou par non, si elles ont plus ou moins de 21 ans.

Il y aura ainsi 5.245.000 électeurs de plus en Angleterre.

### Les élections américaines

D'après les dernières nouvelles, la campagne électorale américaine coûtera environ huit millions de dollars, soit deux cents millions de francs.

Les démocrates s'élèvent actuellement à quatre millions de dollars. Ceux des républicains atteint la même somme.

### EN PEU DE MOTS...

Suivant un accord intervenu entre l'Allemagne et l'Italie, le visa des passeports est supprimé à dater du 15 septembre.

L'Egyptien Helmy, qui avait pris le départ du cap Gris-Nez, a réussi la traversée de la Manche à la nage.

Victime des rayons X, le radiologue Duret qui, à peine âgé de 50 ans, était aveugle et avait les mains et le visage effroyablement brûlés, vient de mourir.

La Préfecture de police de la Seine a délivré 12.955 permis généraux de chasse — 1.088 permis départementaux.

La municipalité de Berlin a organisé une fête pour réunir 75 colégiens français venus passer leurs vacances en Allemagne et leurs camarades allemands venus en France cet été.

## NOS ÉCHOS

### Saluts.

Le Maréchal Fayolle qui vient de mourir était une des plus sympathiques figures de l'armée.

Sa simplicité était proverbiale. De même que ses mots d'esprit.

Un jour, sortant de l'École militaire en tenue de Maréchal, il croisa une ordonnance qui omit de lui rendre les marques extérieures du respect.

— Pardon, mon ami, lui dit-il d'une voix douce, à partir de quel grade saluez-vous ?

— On lui soumettait, alors qu'il commandait un régiment d'artillerie, le litige suivant :

« De deux officiers à grade égal, à décoration, à ancienneté égales, qui doit saluer le premier ? »

Et le futur maréchal de répondre avec sa franchise habituelle :

— Le plus poli !...

### Que prendre ?

Après le dîner qui fut servi au Ministère des Affaires étrangères en l'honneur des signataires du pacte Kellogg, comme on servait le café et les liqueurs, le maître d'hôtel s'approcha d'un diplomate étranger qui causait avec un membre du cabinet de M. Briand.

Il y eut assaut de politesses.

— Servez-vous d'abord, disait le diplomate.

L'autre n'en voulait rien faire ; mais l'étranger insista si vivement que le Français se fit servir un verre de fine.

— Moi aussi, dit l'étranger, et se penchant avec un sourire sur son interlocuteur, il murmura en souriant :

— Vous comprenez, vous êtes de la maison, vous savez ce qu'il y a de meilleur. Il fallait bien que vous vous serviez d'abord.

Le curateur.

Se retranchant derrière les nécessités d'une convalescence très stricte, M. Gustav Stressemann a évité toutes les manifestations où sa présence aurait pu apporter quelque gêne.

On a vu qu'un docteur accompagnait le ministre des Affaires étrangères du Reich et même une infirmière.

On assure que M. Stressemann n'aurait pas été fâché de consulter un spécialiste français. Sa maladie de cœur l'inquiète et la réputation du professeur Vaquez a franchi les limites de notre pays.

## LE PATOIS DOIT-IL VIVRE ?

En écrivant ce mot « patois », j'ai conscience de commettre une hérésie et je courbe le dos sous la fureur des purs occitans qui me reprocheront sévèrement de n'avoir pas dit : « l'Occitan doit-il vivre ? »

Qu'ils n'oublient pas toutefois que je m'adresse au grand public des milliers de lecteurs du « Journal du Lot », d'origine quercyenne, peu soucieux des querelles du ménage Occitan où le torchon brûle plus souvent qu'à son tour !

Et le point délicat, c'est précisément de m'entendre avec ce grand public fêru, je crois, de régionalisme. La preuve, c'est le grand succès des articles si descriptifs du talentueux M. Grangé, du sel du terroir du grand conteur Léon Lafage, des pages d'histoire locale de mon érudit collègue St-Marty, des lumineuses pages figeacoises de M. Malrieu, des originales chroniques de mon vénéral maître M. Chéry, des croustillantes poésies de mon confrère Armand Lagaspie, sans compter les Bladinière et autres collaborateurs du « Journal du Lot » qui, triomphalement soutiennent les défaillances du régionalisme.

Et ces si autorisés succès me laissent espérer que ce grand public de lecteurs quercyinois n'a pas entièrement perdu sa foi dans la « lengo del brès ».

En termes d'une savoureuse causticité, dans son discours de réception à l'Hôtel-de-Ville du Congrès des Sociétés savantes du Sud-Ouest, M. de Monzie affirmait l'autre jour l'intime solidarité du tourisme et des sciences-lettres-arts régionalistes.

C'est bien entendu. Mais après la conservation et l'exaltation du paysage, de nos grottes, de nos pittoresques sites, de notre architecture médiévale, ne reste-t-il pas le strict devoir de conserver la physionomie de l'âme propre du Quercy, de défendre sa langue et ses traditions ancestrales qu'un suaire officiel menace d'ensevelir à jamais avec la complicité d'un mercantile tourisme ?

Et pourquoi donc un écrivain régionaliste, voire même un poète, un rêveur, ne seraient-ils pas les actionnaires des intérêts touristiques au même titre tout au moins que les hôteliers ?

Je crois être en communion d'idée avec M. de Monzie, ex Grand-Maitre de l'Université, en affirmant que, si la sauvegarde de nos truffes, l'octuosité de nos foies d'oie et le bouquet de nos vieux Cahors, allèchent l'esthétisme des touristes, les écrivains quercyinois travaillent d'autre part avec un égal succès à la renaissance de notre personnalité provinciale dont le dialecte n'est pas le moindre fleuron.

Tous nos compatriotes déracinés, qui cherchent dans les colonnes de ce journal la voix du Quercy, se rendent

re, à onze jours d'intervalle, emportés par une épidémie de grippe infectieuse, avant d'abandonner la jeune fille d'un peu de mélancolie.

Ah ! que cet alanguit, que cette mélancolie sont délicieuses !

Question de s'entendre.

On sait que jeunes femmes et jeunes filles, et même celles qui ne sont pas jeunes, ont pris l'habitude de ne nous rien cacher de leur académie. Qu'elles soient sur la plage ou sur la terrasse du casino, avec la même ingénuité, elles nous dévoilent leurs secrets, qui n'en sont plus.

L'autre matin, sur la plage de Saint-Jean de Luz, une jeune femme rencontra un de ses amis, qui contemplait ce spectacle à la fois divers et monotone.

— A quoi pensez-vous ? lui dit-elle.

— Je pense, répondit-il, à un mot de Mme de Staël. Elle montrait volontiers ses bras, sa gorge, en un mot, ce qu'elle avait de mieux et elle disait : « Chacun montre son visage où il l'a ».

Il est question que de s'entendre.

Rien de trop.

Il faut être intelligent, pas trop pourtant, si nous en croyons cette aimable jeune fille, à qui l'on parlait l'autre jour d'un écrivain qui est de ses amis :

— Oh ! je ne le lis jamais, s'écria-t-elle.

Et comme on s'étonnait, elle ajouta :

— Il est trop intelligent pour que ses livres ne soient pas embêtants.

LE LISIEUR.

# Chronique du Lot

## Un grand progrès LE NOUVEAU RÉGIME DES EAUX à Cahors

Un simple rappel de ce qu'était la situation jusqu'en 1926 impose une comparaison qui permet de se mieux rendre compte du bienfait réalisé.

Le temps restait désespérément beau. L'ardente chaleur qui tombait du ciel et qui montait du sol mettait dans l'atmosphère comme un rayonnement de four. Les rares vapeurs venues du Nord fondaient sur notre azur brûlant comme des gouttes d'eau sur une plaque rougie. Pas un nuage n'arrivait à se former. Le ciel ne pouvait pas pleuvoir et le soleil aspirait le peu d'humidité réfugiée au fond de la terre...

La sécheresse durait depuis des mois. Les champs crevassés étaient durs comme pierre. Partout les sources avaient baissé. Beaucoup, qui n'avaient jamais tari, ne donnaient qu'un filet d'eau. — Et, malgré les quelques ondées qui sont tombées depuis lors, la situation à cet égard ne s'est pas beaucoup améliorée.

Dans les villes et les campagnes elle reste angoissante. Depuis plusieurs semaines déjà, il est des cités rationnées où, comme à un caravane dans le désert, on distribue une quantité strictement mesurée du liquide précieux. Elle est naturellement calculée, non sur les besoins des usagers, mais sur les possibilités générales et les disponibilités communes.

Les municipalités, anxieusement, se demandent comment elles résoudront ce terrible problème si le manque d'eau persiste... Des villes, bien pourvues d'habitude, s'imposent de rudes restrictions. Nous lisons récemment un article de M. Reynaldy, maire de Rodez, où il faisait appel à la modération de ses concitoyens auxquels il demandait de limiter au strict minimum leur consommation et où il annonçait la fermeture, plusieurs heures par jour, des fontaines publiques.

On l'a connu ce régime à Cahors et bien plus dur encore ! Faut-il rappeler à nos concitoyens ce qui leur arrivait dès que les chaleurs commençaient.

On pouvait annoncer la privation d'eau comme on annonce les fêtes au calendrier. C'était régulier comme le retour des saisons. Et c'est juste au moment où l'on en avait le plus grand besoin qu'elle manquait ! Souffrance d'abord et, aussi, grave danger pour la santé publique.

La misère était commune, mais elle n'était pas égale. Les quartiers bas, le centre de la ville avaient un régime relativement privilégié ! Leurs robinets et leurs fontaines coulaient une heure le matin, une heure l'après-midi ! Puis, plus rien !... Pendant ces courts moments la foule impatiente et jaccassante des ménagères se pressait autour des robinets publics. Avec beaucoup de peine, chacun finissait par emporter une ration qui pouvait tromper les plus urgents besoins. Ceux-là — le croirait-on aujourd'hui — étaient des « veinards ».

Mais dans les quartiers hauts ?... Là, ce n'était pas la restriction, le rationnement. C'était la disette !... Pen-

dant les mois d'été, il n'y arrivait pas une goutte d'eau. Les tuyaux étaient vides et les robinets étaient secs. Il fallait qu'une ou deux fois par jour, l'arroseuse municipale succédant aux tonneaux d'autrefois montait jusqu'à La Barre quelques hectolitres d'un liquide échauffé et douteux dont les malheureux habitants, porteurs de cruches ou de pots, attendaient le passage pour en emporter leur petite part. C'est à peu près de cette façon que s'opère le ravitaillement de certains villages arabes !...

Ces souvenirs ne sont pas bien lointains. Ce n'est pas une raison pour les oublier ! Cette situation ne remonte pas à des époques ignorées de nos contemporains, puisqu'elle a duré... Eh ! oui, jusqu'en 1926.

Pour y remédier, tous les moyens avaient été employés, tous avaient échoué.

Fournir de l'eau en aussi grande abondance que possible, c'est tout le premier devoir d'une administration municipale. Avec celui de la lumière, le service de l'eau est le plus important des services publics.

Les échecs successifs des municipalités précédentes avaient du moins appris quelque chose à la municipalité actuelle. Ils lui avaient appris ce qu'il ne faut pas faire.

Un seul moyen restait. Mais on savait d'avance qu'il se heurterait aux résistances coalisées des ignorances et des routines savamment exploitées. C'était le régime de la distribution remise à un concessionnaire contrôlé et la consommation régie par le système des compteurs. Hors de là, il n'y avait que verbiage et impuissance : il fallait rester dans cette situation indigne de notre ville et indigne de notre temps...

Pour bien servir le peuple il faut parfois braver l'impopularité...

Aujourd'hui l'expérience est faite. Qui donc, parmi nos concitoyens, voudrait revenir à l'ancien régime ? L'eau est en abondance ; l'eau est en permanence ; l'eau est partout : Les quartiers hauts n'en sont pas plus privés que les quartiers bas. Et si l'arroseuse municipale passe, ce n'est pas pour apporter quelques litres aux habitants desséchés et altérés ; c'est pour arroser deux ou trois fois par jour nos rues et nos boulevards.

Car pendant cette terrible sécheresse qui a duré trois mois, non seulement l'eau n'a jamais manqué à nos robinets et à nos fontaines, mais encore on a pu en répandre abondamment sur le sol caducien surchauffé.

Le progrès est considérable. Son bienfait ne se peut estimer qu'en comparaison du mal d'autrefois. Tous nos concitoyens sont donc en mesure de le faire et c'est pourquoi il nous a paru intéressant de demander à plusieurs d'entre eux leur opinion qu'ils ont bien voulu nous dire et que nous allons rapporter.

E. L.

### Ecole d'Agriculture d'hiver de Cahors

Une Ecole d'Agriculture d'hiver sera créée cette année. Elle fonctionnera au Lycée de Cahors.

Elle a pour but de donner aux fils d'agriculteurs, ayant exercé pendant un an ou deux la pratique agricole dans l'exploitation familiale, un complément d'instruction générale, de connaissances rationnelles d'agriculture et de connaissances pratiques.

Les cours seront donnés par le Directeur des Services Agricoles, le Professeur d'Agriculture, le Vétérinaire départemental et les Professeurs du Lycée. Les exercices pratiques seront exécutés sous la direction de spécialistes : horticulteur, mécanicien, artisan du bois et du fer, brouillier, tonnelier, vannier. Enfin de nombreuses excursions auront lieu sous la conduite des professeurs d'agriculture pour la visite et l'étude d'exploitations agricoles de la région.

La durée des études est de 2 ans, mais chaque année scolaire ne comprend que 4 mois ; de novembre à février inclus ; c'est-à-dire pendant une période où les travaux agricoles sont ralentis et où les parents peuvent facilement se priver de l'aide de leurs enfants.

Nous attirons spécialement l'attention des parents sur l'utilité et l'intérêt que présente cet enseignement.

Pour les inscriptions ou demandes de renseignements s'adresser à M. le Proviseur du Lycée ou à M. le Directeur des Services Agricoles, Maison de l'Agriculture à Cahors.

### Pour les familles nombreuses

Il a été alloué aux familles nombreuses du Lot pour leur 3<sup>e</sup> enfant, 219 primes en 1924 ; 891 en 1925 et 1.064 en 1926.

### Vous ne devez plus ignorer que...

Le panémie, la lassitude générale, le manque d'appétit, la neurasthénie même, ne doivent plus être tolérés, ni acceptés avec résignation depuis qu'a été créée la formule de l'Hényl, le plus énergique de tous les reconstituants.

La rapidité d'action de ce médicament héroïque vous surprendra : l'appétit est réveillé instantanément, les douleurs, la lassitude disparaissent, le sang est régénéré, la cellule nerveuse fortifiée. Essayez l'Hényl, même et surtout si vous avez déjà tout essayé. En quinze jours, vous vous sentirez transformé.

50 à 60 gouttes avant chaque repas, ou un flacon d'Hényl dans un litre de bon vin (un verre à madère avant chaque repas).

Toutes pharmacies : le flacon : 8,50. Les 3 fl. (cure complète) : 26,85. La boîte de 60 comprimés 15 fr. Envoi franco contre mandat. Pharmacie du Soleil, 75, Boulevard de Strasbourg, Paris.

### Simple promenade

## DE PARIS A ANDORRE

A pied, Mademoiselle Pourcherol, traversant ainsi toute la France, passe à Cahors.

Mlle Elisabeth Pourcherol remplit à Paris les graves fonctions d'expert-nommée avec une compétence qui fait autorité parmi les éminents spécialistes de la science numismatique.

Elle est aussi un écrivain dont les œuvres témoignent d'un esprit d'indépendance et de liberté qui vient de se manifester par l'original projet qu'elle met en ce moment même à exécution.

Le premier août, elle quittait Paris. Elle partait à pied !... Oui, à pied ! Par ce temps de folle vitesse, où le voyage n'est plus qu'un passage, où la supériorité consiste à aller le plus vite possible d'un point à un autre, par ce temps d'automobiles, d'avions et de rapides, c'est à pied que Mlle Pourcherol, emportant avec elle un petit bagage, a décidé de faire une « promenade » de Paris à la République d'Andorre... tout simplement.

Inutile de dire qu'elle est considérée partout où elle passe comme un « phénomène » et qu'elle a pu recueillir de bien amusantes et intéressantes observations...

Traçant son itinéraire à travers le beau pays de France, Mlle Pourcherol a déjà parcouru la Beauce, la Touraine, le Poitou, le Limousin. Elle était lundi à Cahors où elle est repartie mardi matin, continuant sa route vers Montauban, Toulouse, Pamiers, Figeac, Ax-les-Thermes, pour aboutir enfin à Andorre où lui est réservé un chaleureux accueil.

Mlle Pourcherol nous a exprimé son admiration pour le pays du Quercy qu'elle ne connaissait pas et elle a bien voulu nous promettre de la traduire dans un article qu'elle écrira pour nos lecteurs.

### Office Agricole du Lot

#### Encouragement à l'emploi de semences sélectionnées de blé

L'Office Agricole du Lot, afin de favoriser l'emploi de semences améliorées de blé, subventionnera en 1928 dans la limite des crédits mis à sa disposition, les achats de semences sélectionnées pour essais qui seront effectués par les agriculteurs lotiens avec l'une des variétés ci-après : Hybride Vilmorin 23 ; Oscar-Benoit ; Japhet ; Bon Fermier.

A titre exceptionnel, il subventionnera également les essais de : Vilmorin 27 ; Gentile Rosso n° 48.

Chaque expérimentateur ne pourra être subventionné, sauf des cas particuliers, que pour 2 variétés au plus et pour une quantité totale de 100 à 200 kilos, suivant la surface totale cultivée en blé par l'exploitant.

Les subventions attribuées seront de :

1° 80 francs par 100 kilos pour les semences de sélection génétologique, c'est-à-dire des semences qui seront acquises avec une fiche de garantie indiquant le nom de la variété, sa pureté, sa faculté germinative, sa provenance et correspondant au modèle ci-dessous conforme au décret sur la vente des semences de blé.

Blé Hybride Vilmorin 23 ; Pureté 99 0/0 ; Faculté germinative 98 0/0 ; Provenance : Beauce.

Cette fiche de garantie devra être adressée avec la facture à l'Office Agricole, Maison de l'Agriculture à Cahors, avant le 15 novembre 1928.

2° 40 francs par 100 kilos pour les semences de bonne origine, pures et triées, acquises avec fiche de garantie mais ne provenant pas directement de semences de sélection génétologique (joindre fiche et facture à la demande).

Les demandes de subvention recevront satisfaction dans l'ordre de leur inscription et par priorité pour les semences de sélection génétologique.

Le Président de l'Office Agricole du Lot, A. BOUAT.

### Grande Manifestation Républicaine

Le Comité d'organisation prie instamment les amis qu'il avait chargé du placement des cartes dans chaque commune, et qui ne l'auraient pas encore fait, de vouloir bien retourner, sans plus de retard, à M. Roussel, à Martel, les carnets à souches qu'ils détiennent, qu'ils soient garnis ou non. Il leur demande, en outre, de verser au c/c postaux n° 8758 Toulouse, de M. Couderc, trésorier, le montant des adhésions qu'ils ont recueillies.

Le Comité compte sur eux pour que ce travail soit fait vendredi 7 septembre courant, délai de rigueur.

Ces renseignements sont indispensables au Comité pour établir, par commune, les cartes définitives. Celles-ci seront adressées, du 9 au 15 septembre, aux mêmes amis qui ont recueilli les adhésions ; ils voudront bien les distribuer aux intéressés.

Sous peu de jours nous donnerons le programme de la Journée du 16 septembre, en même temps qu'un arrêté réglementant le stationnement des voitures.

### LE PRIX DU PAIN DIMINUE

A partir du jeudi 6 septembre 1928, le prix du pain est fixé, dans le Lot, ainsi :

Pain de consommation courante : 2 fr. le kilo. Pain de fantaisie (850 grammes), 2 fr. 05 le kilo.

### CAMORS

#### ON REPARE, ON EMBELLIT !

On répare, ou plus exactement on assainit les uns après les autres les divers quartiers.

Depuis plusieurs mois, il s'est fait beaucoup de travail et du bon.

Par le godronnage, la poussière est supprimée sur les Boulevards, dans la rue Wilson, où il y a encore 1 an à peine il était impossible de s'aventurer quand des autos les traversaient.

Peu à peu, on finira bien par faire la même opération dans les principales artères de la ville, où la circulation est intense.

Mais si on répare, on embellit aussi : de nombreuses rues, qui étaient impraticables, ont même, le piéton n'était pas en sécurité au passage de véhicules, puisqu'aussi bien les caniveaux étaient des fossés boueux, marécageux, offrant, aujourd'hui, un aspect propre et coquet.

C'est ce que constataient de nombreux caduciens qui sont venus en vacances, durant ce mois d'août.

Enfin ! disaient-ils, il y a des trottoirs, on peut se garer, et on ne risque plus de s'enliser dans les flaques des accotements de la rue.

De fait, il faut bien reconnaître que si la propreté n'était pas une règle essentielle dans la ville, c'est parce que les riverains ne voyaient aucun inconvénient à jeter des ordures dans des endroits sales.

Mais, actuellement, il en va autrement. Là où on a placé les trottoirs, où des caniveaux ont été construits, on ne trouve plus les immondices qui s'entassaient à ces endroits.

Rue de la Banque, rue Suisse, rue J.-Cavole, rue Zola et bien d'autres rues, offrent, avec leur nouvelle bordure de trottoirs, un aspect de propreté et d'hygiène inconnu pendant des années.

Et les réparations continuent ; chaque jour, à mesure qu'un travail est terminé sur un point, les chantiers s'installent dans d'autres quartiers.

On répare, on embellit, et, comme le déclarait un ami qui aime à revoir son Cahors : « Il n'y a plus qu'à souhaiter une chose : c'est que les « bourriers » n'encroûtent pas les rues, la nuit venue !... »

On finira bien par obtenir ce résultat : les bourriers ne devraient être déposés qu'au moment du passage de la charrette chargée de les ramasser.

Mais encore faut-il que la charrette passe partout, chaque jour, à heure fixe....

### Obsèques de M. Grimal

Nous avons rendu compte dans notre dernier numéro des obsèques de M. Grimal, le regretté président du Tribunal départemental du Lot.

Voici le texte du discours prononcé au cimetière, par M. Belvéze, ancien procureur de la République à Cahors, président du Tribunal de Bougie.

#### Discours de M. Belvéze

C'est un bien douloureux devoir que celui qui m'incombe aujourd'hui de venir adresser un suprême adieu à notre vénéré Président du Tribunal du Lot.

Rien ne faisait prévoir un décès aussi brusque. Malgré ses 67 ans révolus, M. le Président Grimal paraissait jouir d'une santé robuste pouvant lui permettre de parcourir encore une carrière de plusieurs années, jusqu'au moment où sonnerait pour lui l'heure inéluctable de la mise à la retraite.

Avec lui disparaît une des personnalités les plus éminentes du département. Né à Pélagay le 12 mai 1861, d'une ancienne et notable famille du pays, M. Grimal, après avoir terminé par le baccalauréat ses études classiques secondaires, accomplissait une année de service militaire comme engagé conditionnel d'un an et obtenait ensuite le diplôme de licencié en droit.

Un peu plus tard, en juin 1885, il épousait Mlle Cambres, fille d'un avocat qui a laissé un nom des plus estimés au Palais et qui, de son vivant, était Président du Conseil général du Lot.

M. Grimal qui avait succédé à son beau-père comme Conseiller général du canton de Lauzès, à appartenu, alors, pendant plusieurs années, au barreau de Cahors où il était l'avocat de l'administration des Contributions indirectes.

Il se décidait, à cette époque, à embrasser la carrière judiciaire à laquelle il devait consacrer désormais toute son existence.

Juge suppléant au tribunal de Cahors à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1891, il fut titularisé sur place le 4 septembre 1898 et nommé juge d'instruction le 16 décembre 1898.

Redevenu juge sur sa demande le 17 juin 1904 et chargé du règlement des ordres, il fut nommé Président du tribunal le 25 février 1911.

Dans l'exercice de ses délicates fonctions, M. Grimal acquit sur les milieux judiciaires du Palais et sur les justiciers une autorité incontestée qu'il dut tant à sa haute valeur professionnelle qu'à la dignité de sa vie et à l'aménité de son caractère.

Esprit très fin, toujours soucieux de vérité et d'équité, possédant une très grande culture intellectuelle et une expérience consommée des affaires et des hommes, M. Grimal était personnellement doué d'un très grand bon sens, cette sagesse précieuse qui, suivant l'expression de Young, approfondit et creuse les objets, qui sait analyser, comparer et peser leurs rapports, saisir la vérité fugitive et se les assujétir.

Ces éminentes qualités faisaient du président Grimal un magistrat des plus distingués. Elles lui assuraient un avancement légitime que lui auraient d'ailleurs, facilité de hautes relations et de puissantes amitiés, si la modération de ses goûts et la modestie de son esprit ne lui eussent fait préférer aux satisfactions incertaines d'ambitions mieux entretinues, les joies plus sûres d'une existence paisible dans son pays natal où il possédait de plus nombreuses et précieuses sympathies.

Pendant la grande guerre, M. Grimal, qui avait dépassé l'âge de tout service militaire, prête son concours le plus dévoué aux œuvres de guerre, notamment en présidant l'œuvre des Mutilés jusqu'au moment où elle est devenue œuvre d'Etat, et en se prodiguant pendant toute la durée des hostilités pour apporter des adoucissements matériels et moraux aux blessés. Les services ainsi rendus reçurent une juste récompense dans la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur qui lui fut conférée par décret du 3 août 1921.

M. Grimal a donné l'exemple, au cours de sa carrière, d'une rare activité. Non seulement il a présidé jusqu'à son dernier jour aux travaux du Tribunal départemental, malgré l'important surcroît de travail résultant de la suppression des tribunaux d'arrondissement, mais encore il avait soin, en dehors de ses occupations professionnelles, de se tenir au courant du mouvement des idées dans tous les domaines de la pensée contemporaine.

Il portait, enfin, un intérêt incessant aux questions agronomiques si vitales pour notre pays et il s'efforçait particulièrement d'améliorer constamment, sous sa surveillance et sa direction, l'exploitation de son important domaine agricole. Il ne manquait pas, d'ailleurs, de prendre part à toutes les réunions et délibérations de la commission administrative de l'Hospice de Cahors et du Conseil d'administration du lycée de cette ville.

En un mot, dans toutes les occasions où il y avait à faire œuvre utile, on était toujours assuré de son concours. La place qu'il s'était faite parmi ses concitoyens était considérable. Elle se mesure maintenant aux regrets unanimes qu'il laisse dans leur cœur ainsi qu'aux témoignages de sympathie qui vont de toutes parts à ceux qui le pleurent.

Qu'il me soit permis d'adresser ici, au nom de la Compagnie judiciaire du Tribunal du Lot et en mon nom personnel, un suprême adieu à celui qui a été pendant de longues années notre cher et vénéré Président et dont le souvenir restera ineffaçablement vivant parmi nous.

Qu'il me soit permis, enfin, d'adresser à sa veuve si douloureusement éprouvée par un destin inexorable et si inattendu, l'hommage attristé de notre sincère et profonde sympathie. Puisse la part que nous prenons au malheur qui la frappe être un adoucissement à sa cruelle douleur.

Nous renouvelons à Mme Grimal et à la famille nos respectueuses condoléances.

### Accident mortel

M. Jean Creston, négociant en grains à St-Germain-du-Bel-Air, a fait une chute d'un chène qu'il émondait et s'est sérieusement blessé. Transporté à son domicile, il expira peu après.

### LES AMIS DE L'HARMONIE

Les répétitions générales reprendront le vendredi 7 courant, à 8 h. 45.

### Chronique des Théâtres

#### MONTMARTRE EN BALLADE

Spectacle Lucien Boyer

Au Théâtre Municipal de Cahors, le 11 septembre, rideau à 8 h. 45.

Le chansonnier Lucien Boyer, Mlle Bertrande et Robert Sidonac. L'humoriste Campara, émule de Bétové, Mlle Andrée Parnell, vous serviront ce soir-là un plantureux festin artistique... Tout Montmartre et tout Paris dans une partie concert incomparable et pour finir la fameuse revue « ROSSE... MAIS... RIS... ».

Vous irez en confiance à cette soirée merveilleuse et digne de vous.

#### Recrutement

M. Faure, sergent au bureau de recrutement de Cahors, est promu au grade de sergent-chef et maintenu à Cahors.

#### Auto contre voiture

M. P... demeurant faubourg Labarre, se trouvait sur sa voiture à Regrad, lorsqu'une auto arriva et heurta la voiture.

Le choc fut rude : le cheval tomba et M. P... fut précipité sur le sol.

Il a reçu de nombreuses contusions qui, on l'espère, ne sont pas très graves.

#### Brutalité

Plainte a été déposée au Commissariat de police au sujet d'un acte stupide de brutalité commis dans un quartier attenant à la place des Petites-Boucheries.

Un chien avait pénétré dans un immeuble. Il fut saisi et précipité dans la rue du deuxième étage.

Il fut tué sur le coup.

Une enquête est ouverte par la police, car, comme nous l'avons signalé, de nombreux actes de brutalité ont été commis sur des chiens dans ce même quartier.

#### Collision d'autos

Samedi vers 11 heures, M. P..., négociant, se trouvait avec son auto au croisement de la route nationale au pont de Rhodes, venant de Vaillac.

Il télescopait un auto venant de la direction Frayssinet. Par miracle personne ne fut blessé. La voiture télescopée est en très mauvais état.

#### Accident

M. Malric, entrepreneur de transports, demeurant faubourg St-Georges, réparait une chambre à air d'auto-camion lorsqu'il a été atteint de coupure à la main gauche.

#### Défaut de lanterne

Les défenses en tournée en ville, ont dressé lundi soir procès-verbal à un cycliste dont la bicyclette n'était pas éclairée.

#### Foire du 1<sup>er</sup> septembre 1928

La foire du 1<sup>er</sup> septembre a été assez importante.

Bœufs : marché assez fourni ; bœufs gras, 180 à 200 fr., les 50 kilos ; bœufs de travail, de 5.000 à 7.000 fr. ; Pores, 150 à 180 fr. ; moutons, 4 fr. 25 à 4 fr. 50, le kilo ; agneaux, 4 fr. 75 à 5 fr. 50, le kilo.

Marché : Poules, 5 fr. ; poulets, 6 fr. 50 à 7 fr. ; canards, 5 fr. 50, le 1/2 kilo ; lapins domestiques, 2 fr. 50 le 1/2 kilo ; œufs, 7 fr. la douzaine.

Halle : Pommes de terre, 60 fr. les 50 kilos.

### Les Sports

#### Frégate Cadurcienne

Football. — Les jeunes gens désirant pratiquer le Football Association sont priés de se faire inscrire au siège social, Café du Midi, tous les soirs de 18 à 19 heures.

Notre jeune société a pour la première fois un terrain d'entraînement et de matches, route de Toulouse.

Cet hiver par cette route fraîchement goudronnée les admirateurs du noble sport pourront voir gratuitement évoluer nos jeunes. Ils comptent se surpasser à la suite d'une entente qui est intervenue avec les équipes du département du Lot.

Afin que les habitants de Cahors et du département du Lot ne soient pas lésés, il a été décidé qu'à la société serait attribué tous les ans à la société qui aura gagné le plus de points au cours de l'année sportive, entre équipes du Lot. Cette compétition se disputera entre les équipes les plus voisines et finira sur terrain neutre.

Nous prions instamment les sociétés qui ne se sont pas encore fait inscrire de demander des instructions au siège social, Café du Midi. Une seule société est admise par localité.

D'après la réunion du 2 septembre les sociétés qui ont répondu à l'appel ont en principe adhéré aux conventions qui avaient été prescrites.

#### Le Bureau

#### A SAINT-CERÉ

Union sportive Saint-Céréenne. — Les vacances ne sont pas encore terminées que l'on parle de préparer la saison de rugby 1928-1929. En effet, le dimanche 2 septembre, les rugbymen Saint-Céréen ont commencé leur entraînement sur le terrain de Riol. Grands et petits ont hâte de se familiariser avec le ballon ovale. La commission de rugby de l'U. S. Saint-Céréenne a mis sur pied un intéressant calendrier que voici :

Octobre : 7, U. S. de Terrasson, à St-Céré ; 14, U. S. Saint-Céréenne, à Cahors ; 21, C. A. Brivista, à Saint-Céré ; 28, E. N. Tulle, à Saint-Céré.

Novembre : 4, U. S. Saint-Céréenne, à Millau (championnat) ; 11, S. C. Tulliste, à Tulle ; 18, C. A. Gapdenac, à Saint-Céré (championnat) ; 25, U. S. Saint-Céré, à Souillac.

Décembre : 2, G. S. Figeac, à Saint-Céré (championnat) ; 9, U. S. Saint-Céré, à Sarlat ; 16, S. C. Millau, à Saint-Céré (championnat) ; 23, S. C. Tulle, à Saint-

Céris; 30, U. S. Saint-Céré, à Capdenac (championnat).  
Janvier: 6, A. C. Cahors, à Saint-Céré; 13, U. S. Saint-Céré, à Figeac (championnat); 20, U. S. Saint-Céré, à Viviez; 27, A. O. Viviez, à Saint-Céré.  
Février: 3, U. S. Saint-Céré, à Decazeville; 10, U. S. Souillac, à Saint-Céré; 17, U. S. Saint-Céré, à Brive; 24, S. C. Sarlat, à Saint-Céré.  
Mars: 3, U. S. Saint-Céré, à Terrasson; 10, S. C. Decazeville, à Saint-Céré.  
Les dates des 17, 24, 31 mars étant libres, les équipes désirant conclure l'un de ces trois matchs sont priées de faire leur offre à M. le Secrétaire de l'U. S. S.-C., à Saint-Céré.  
Comme il est aisé d'en juger, le calendrier de la saison prochaine nous promet de belles rencontres au cours desquelles les fervents de l'ovale pourront applaudir de belles équipes.

## Arrondissement de Cahors

### Labastide-du-Vert

**Nomination.** — Nous apprenons avec un vif plaisir que notre aimable compatriote M. Jean Sautel, vient d'être nommé économiste au bureau de bienfaisance de Cahors. Il est le fils de la sympathique Mme Pierre Sautel, née Pons, Professeur honoraire au Lycée Gambetta.  
Nos plus amicales félicitations.

### Montgesty

**Obsèques.** — Les obsèques de Mme Vve Balagayrie, née Vincent, ont eu lieu jeudi matin, 30 août, au milieu d'une grande assistance.  
Elle était la mère de Mme Rigal, institutrice à St-Médard et de Mlle Balagayrie, institutrice aux Massières. Elle avait été très affectée par le récent décès de son petit-fils Georges Rigal, un superbe bébé emporté par la diarrhée infantile.  
Nous pouvons dire que Mme Balagayrie laisse derrière elle des regrets unanimes.

**Hydrophobie.** — Un chien enragé ayant parcouru le territoire de la commune, le maire de Solurac a pris un arrêté ordonnant que les chiens de la commune soient muselés ou tenu en laisse.

### Grézels

**Notre foire.** — Notre vieille foire à bœufs, si justement renommée dans la région, s'est tenue vendredi dernier 31 août.

Favorisée par un temps magnifique, elle a eu son importance habituelle. Le nombre de transactions a dépassé de beaucoup celui des foires des communes voisines en cette saison. Sur le foirail aux bestiaux, baisse générale de 1.000 à 1.200 fr. par paire; les propriétaires vendent une partie de leur cheptel de peur de manquer de fourrages. Voici les cours pratiqués: Gros bœufs d'attelage, 5.000 à 5.750 fr.; moyens, de 4.000 à 5.000 fr.; bouvillons, de 1.500 à 2.000 fr. la paire. Jardinage abondant; plants de choux, 10 fr. le cent; melons, de 2 à 3 fr. pièce; salades, de 1 à 2 fr. pièce. Les très nombreux marchands étalagistes ont fait de bonnes recettes ainsi que le commerce local. Prochaine foire le 15 janvier 1929.

### Soturac

**Hydrophobie.** — Un chien enragé ayant parcouru le territoire de la commune, le maire de Solurac a pris un arrêté ordonnant que les chiens de la commune soient muselés ou tenu en laisse.

### Bouziès-Haut

**Fête patronale.** — Fidèle à la tradition, la jeunesse de Bouziès-Haut se prépare à célébrer dignement la fête patronale.

Nous donnerons prochainement le programme de cette fête qui attire beaucoup de visiteurs.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**Elat-civil du 24 au 31 août.** — Naissance: Estival Jeanne-Fernande.  
Mariage: Lagane Baptiste-Lucien et Poux Marie-Thérèse.  
Décès: Boisse Marcel, 31 ans.

**Marché du 1<sup>er</sup> septembre.** — Notre marché de samedi dernier a été assez important et la place Vival était abondamment approvisionnée.

D'autre part la place de la Halle était bien garnie de légumes venant de centres voisins, vendus à des prix assez élevés. Voici la nomenclature: Œufs, 7 fr. la douzaine; beurre, 15 à 16 fr.; Poules, 10 à 11 fr.; poulets, 12 à 13 fr.; lapins, 5 à 5 fr. 50; canards, 11 à 12 fr.; le tout le kilo; pigeons, 6 à 7 fr. la paire.

**Un incendie à Capdenac-Gare.** — Vers 1 heure de l'après-midi, lundi dernier, un incendie d'une extrême gravité, dont les causes sont encore inconnues, s'est déclaré dans la scierie Angremy. En peu de temps tout ce qui se trouvait dans l'usine a été la proie des flammes. Mais il s'agissait de prendre les précautions nécessaires pour protéger les maisons voisines et dans ce but les pompiers de Figeac furent priés par téléphone de venir prêter main-forte aux travailleurs de Capdenac. Bientôt après deux camions chargés du matériel nécessaire qu'accompagnaient plusieurs sapeurs-pompiers arrivèrent sur le lieu du sinistre et l'incendie put ainsi être rapidement éteint.

**Probité.** — Ces jours derniers, Mlle Annette Crouzols, rebouche à Cambouillet, s'est rendue à Figeac en vue d'y faire quelques emplettes. Ses achats terminés, elle repartit à bicy-

lette, mais grande fut sa surprise, lorsque, à son retour, elle s'aperçut qu'elle n'avait plus son porte-monnaie contenant une assez forte somme et une photographie revêtuë de sa signature. Elle repartit sur-le-champ à l'effet d'effectuer des recherches dans les divers magasins où elle était entrée, mais elles furent sans résultat.

Le lendemain, grand fut son étonnement lorsque le facteur des postes, M. Longuevergne, lui remit son porte-monnaie de la part de M. Mir, domicilié au Pont-de-Gua, qui, passant peu après l'avait ramassé.  
Nos félicitations à M. Mir.

**Grave accident.** — M. Pieyre, de Sainte-Colombe, était occupé à émonder un chêne. La branche qui le supportait s'étant détachée du tronc, il fut précipité à terre en se faisant de graves meurtrissures. Un médecin appelé ordonna son transfert à l'hospice de notre ville, où les soins les plus pressés lui ont été donnés.

### Cahus

**Carnet blanc.** — Nous apprenons avec plaisir le très prochain mariage de M. Chalmette Antonin dit Louis, cultivateur au Mespoulet, cne de Laval-de-Cère, avec Mlle Mespoulet Marie-Eugénie, sans profession, de Strondel, cne de Cahus.  
Aux futurs époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

### St-Céré

**Etat-civil du mois d'août.** — Naissances: 1<sup>er</sup> août, Chaussadas Jeanne, Tuileries Hautes; 9 août, Roussel Michelle - Lucienne-Henriette-Louise; 19 août, Audubert Germaine-Jeantse.

Mariages: 6 août, Martinez Joseph-Louis, journaliste, avenue de l'Hôpital et Frégauc Rose-Marie-Louise, fille de service, rue de la Poste; 31 août, Lacaze Frédéric-Alexis, cultivateur à Autoire et Molinié Félicie, sans profession, au Pech.

Décès: 2 août, Loche Jean-Marie, 1 an, faubourg de Lohier; 5 août, Verdier Paulette-Eléonore, 16 mois, faubourg Lacabanes; 29 août, Flaugéac Alexandrine, 82 ans, Hôpital-Hospice.

**Abattoir (août 1928).** — Animaux abattus: Bœufs, 7; Veaux, 120; Moutons, 1; Brebis, 9; Agneaux, 64; Pores, 45. Total, 246; Poids 10.971 kg. Expédiés: Bœufs, 2; Veaux, 7; Pores, 36.

Les sports. — Voir à la rubrique « Les sports ».

## Arrondissement de Gourdon

### Salviac

**Violent orage.** — Un orage des plus violents a éclaté dans la matinée de samedi sur Salviac et les environs: le vent a surtout fait des dégâts aux plantations de tabac, déjà éprouvées par la grêle.

A Cambelève et sur certains points de la commune de Dégagnac, la grêle est tombée; lors des orages du 5 août, cette région avait été épargnée, elle est aujourd'hui saccagée.

**Accidents.** — Un accident de voiture est arrivé à Salviac, non loin de l'église où s'était arrêté l'attelage de M. Guillaume Bouscasse, de l'Abbaye. On ne sait comment le cheval de M. Bouscasse prit peur, et Mme Bouscasse fut blessée à la main droite; elle reçut les soins de M. le Docteur Cambornac, à la pharmacie Lagard.

— Dimanche matin, le jeune Emile Parjadis fils se rendait chez ses parents, à Gourdon, lorsque, arrivé à la Péguillon, la fourche de sa bicyclette cassa net, entraînant à terre notre jeune homme, qui se releva légèrement blessé.

### Dégagnac

**Les sangliers.** — MM. Bach et Grangier fils, du village de Lapoujade, ont réussi à tuer deux marcassins et deux sangliers adultes non loin de leur habitation.

M. Louis Bourgade, chasseur réputé de Dégagnac, a tué également un marcassin.

Depuis longtemps, les battues étaient abandonnées dans notre région; aussi ces indésirables animaux

arrivaient-ils à pulluler dans nos parages.  
A défaut de petit gibier, on pourrait s'exercer à la chasse de ces animaux nuisibles.

### St-Sozy

**Bébé ébouillanté.** — Jeudi soir, la fillette de M. Pérès, menuisier à Morges, âgée d'un an, est tombée près du feu. Dans sa chute, elle a renversé une casserole d'eau bouillante qui lui a arrosé le bas du visage, le cou, le haut du corps et les bras, lui causant de profondes brûlures.

La pauvre enfant a reçu les soins éclairés du docteur Vizerie, de Souillac, lequel a jugé son état très grave.

Nous espérons que ce pénible accident n'aura pas d'issue fatale et nous assurons Mme et M. Pérès que nous prenons une part bien vive aux soucis que leur cause la santé de leur fillette.

## Marché aux fruits

Aiguillon (Lot-et-Gne), 3 septembre. — Apport, 400 kilos. Chasselas, de 90 à 100 fr.; pêches, de 100 à 200 fr. suivant grosseur et qualité; tomates, 60 fr., le tout les 50 kilos, poids net; melons, de 4 à 5 fr. pièce, suivant la grosseur.

## Renseignements

### Réservistes, attention!

Un certain nombre de réservistes appartenant à une famille de 5 enfants au moment de l'accomplissement de leur service actif ne se trouvaient pas en mesure de bénéficier de la réduction de service de 6 mois prévue par l'article 2 de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1923.

Le ministre vient de décider que ces réservistes seraient dispensés de l'accomplissement de la 1<sup>re</sup> période d'exercices de la 1<sup>re</sup> réserve. Cette mesure ne s'appliquera qu'à un seul membre de la famille.

### Réservistes candidats au rengagement

...Sachez que bien que vous soyez libérés depuis plus de cinq ans, vous pouvez, jusqu'à nouvel ordre, être admis à vous rengager, mais sous la réserve que vous soyez âgés de moins de 32 ans.

## DANS L'ENSEIGNEMENT

### A propos de l'examen médical

On sait que des mesures ont été prises par le ministre de l'Instruction publique pour renforcer l'examen médical qui donne accès aux fonctions d'enseignement. Ces mesures, édictées dans l'intérêt commun des élèves et des futurs maîtres, comportent notamment un examen médical sub par les candidats aux écoles normales d'instituteurs et d'institutrices.

Cette année, des instructions ont été données pour que l'examen médical soit particulièrement sérieux. Les médecins ont éliminé sans appel un certain nombre de candidats qu'ils ont jugé définitivement impropres aux fonctions d'enseignement, et ils en ont ajourné d'autres qui subiront un nouvel examen médical fin septembre; leur entrée à l'école normale reste subordonnée aux résultats de cet examen.

Cette sévérité a été jugée excessive par les familles des candidats éliminés, et ce mécontentement s'est traduit dans une lettre adressée au ministre de l'Instruction publique par M. Gardiol, député des Basses-Alpes.

« J'ai l'honneur, écrit M. Gardiol, de vous transmettre la demande de contre-expertise formulée par plusieurs étudiants bas-alpins, candidats au dernier concours d'école normale. Huit de ces élèves ayant été écartés du fait de l'examen médical, après un écrit brillant, je demande une enquête générale, et vous avertis que, suivant les conclusions fournies, je fixerai, dans un débat public, les graves conséquences morales et familiales des méthodes en cours. »

La question de l'examen médical se trouvera donc posée devant le Parlement après la rentrée des Chambres.

### Professeurs et pensionnaires

Un professeur qui reçoit de façon intermittente quelques élèves et leur donne nourriture et logement, doit-il être, de ce chef, imposé à la cédule commerciale? Telle est la question qui

avait été posée au ministre des Finances, et à laquelle il a répondu comme suit:

« Le professeur qui, moyennant rémunération, fournit le logement et la nourriture à des élèves, doit, en principe, être considéré comme exerçant la profession commerciale de tenant pension de famille, et soumis à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux pour les bénéfices qu'il retire de cette profession. Mais l'impôt ne serait pas dû si l'intéressé était en mesure d'établir qu'il ne réalise aucun bénéfice. »

Cette décision intéresse un grand nombre de professeurs et d'instituteurs qui reçoivent des pensionnaires au cours de l'année scolaire.

## Dernière heure

### La Rentrée des Chambres

C'est le mardi 6 novembre, ou peut-être le 13 novembre, qui a toutes chances d'être adoptée comme date de la convocation du Parlement.

### Sains et saufs

Les aviateurs américains Bert Hassel et Cramer étaient partis de Cochran, dans l'Ontario le 18 août pour l'Islande.

Depuis le 19 août on était sans nouvelles d'eux. Ils viennent d'être retrouvés au Groenland sains et saufs.

### A la Société des Nations

Pour la neuvième fois, l'assemblée générale de la S. D. N. s'est réunie lundi à Genève. A son arrivée, M. Briand a été entouré par les représentants des puissances. Pendant près d'une demi-heure, ce fut un échange continu de contragulations et aussi, en raison de la mort tragique de M. Bokanowski, l'expression d'unanimes condoléances.

Le chancelier d'Allemagne, M. Hermann Muller, a été présenté à M. Briand, avec lequel il s'est entretenu pendant quelques minutes de la façon la plus cordiale.

M. Zahl, délégué du Danemark, a été élu président de l'assemblée.

## DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

### Les aviateurs Ascolant et Lefèvre tentent la traversée de l'Atlantique

Du Bourget. — Les aviateurs Ascolant et Lefèvre ont quitté le Bourget ce matin, à 7 heures, pour la traversée de l'Atlantique.

Suivant les conditions atmosphériques, ils se dirigent vers New-York ou ils passeront par Dakar pour se rendre à Rio-de-Janeiro.

Ils ont emporté 3.200 litres d'essence, 2.000 litres d'huile.

Les aviateurs militaires qui avaient escorté Ascolant et Lefèvre jusqu'à Fontainebleau sont rentrés au Bourget à 8 heures 10. Ils ont déclaré que l'oiseau « Canari » volait à une altitude de 700 mètres dans de très bonnes conditions.

Armand Lotti, le mystérieux commanditaire, fils de l'hôtelier de la place Vendôme a réussi à se cacher, cette nuit, dans la carlingue et est parti avec les aviateurs à l'insu de sa famille.

### L'évacuation de la Rhénanie

De Genève. — Le chancelier allemand Muller a déclaré que dans le mois de juillet, le Gouvernement allemand avait présenté les Gouvernements intéressés sur son intention de demander prochainement l'évacuation de la Rhénanie.

### ON DEMANDE DES OUVRIÈRES

trav. facile chez soi. M. au cour. Ecr. Le Joutel Bourré R. S. à LORRIS (Loiret). Enveloppe timbrée pour réponse.

## REMERCIEMENTS

Madame GRIMAL, née CAMBRES; Madame GRÉPON, née GRIMAL; Monsieur et Madame PESCHEL, née CAMBRES, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

### Monsieur GRIMAL

Président du tribunal départemental du Lot  
Chevalier de la Légion d'honneur

## REMERCIEMENTS

Madame Veuve TROUVAT; Madame et Monsieur CANCES à Cabes-sut (Ecole Normale) et leurs fils: le lieutenant CANCES et Jean CANCES; Madame et Monsieur ARÈNES à Nantes et leur fils Paul; Monsieur et Madame TROUVAT à Toulouse et leurs enfants, Jacqueline, Pierre, Jeanne, Simone, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

### Monsieur Jacques TROUVAT

Chef de train retraité du P. O.

## AVIS DE DÉCÈS

Mademoiselle M.-L. BALAGAYRIE, institutrice aux Massières; Monsieur et Madame Maurice RIGAL, née BALAGAYRIE, institutrice à Saint-Médard, et leurs enfants.  
Les familles VINCENT, BALAGAYRIE et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leur amis et connaissances de la perte cruelle qu'il viennent de faire en la personne de

### Madame Veuve BALAGAYRIE

née VINCENT  
décédée à St-Médard le 28 août 1928.  
Les obsèques ont eu lieu à Montgesty le 30 août 1928.

## L'homme ne meurt pas, il se tue

Cette boutade contient, au fond, beaucoup de vérité. Les excès, le surmenage, ont raison dans un temps relativement court, des plus forts tempéraments. Pour vaincre tout affaiblissement, rien ne vaut la Quintonine, l'un des meilleurs fortifiants connus à ce jour. Prenez, dix minutes avant chaque repas, un verre de ce fortifiant que vous préparez vous-même et instantanément, en versant dans un litre de vin un flacon de Quintonine de 4 fr. 95: dans toutes les pharmacies et pharmacie Orliac, à Cahors.

## EXCURSIONS

Rocamadour, Padirac, Grottes de Presques, etc., retour par le Célé

Auto, 14 places, face à la route  
Prix par place: 30 francs  
Se faire inscrire chez M. NOYER.

### PELERINAGE DE ROCAMADOUR

Départ tous les jours de Cahors  
14 places confortables  
Prix par place: 20 francs  
Se faire inscrire chez M. NOYER, transports, CABBESUT, CAHORS.

### CAHORS-LOURDES

PAR TOULOUSE à l'aller et  
PAR AUCH au Retour  
Prix par place: 100 francs  
Se faire inscrire chez M. NOYER, transports, CABBESUT, CAHORS.

## GARAGE à Louer

S'adresser 4, place de la Merc, SAINT-GEORGES

## GRANDS GARAGES à louer

derrière la caserne  
S'adresser 11, rue Emile-Zola, CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 1

## UNE JEUNE FILLE voyagea...

PAR Claude FARRÈRE

### PREMIÈRE PARTIE

A bicyclette, par auto...

### I

### UNE GIFLE

Il était à peine dix heures du matin, ce qui représentait la prime aurore sur les plages correctes, quand Mimi Tirlemont sortit de la villa. Si matin qu'il fut, Mimi portait une robe chemise à la dernière mode; les bras nus jusqu'à l'épaule; les épaules et le cou nus pareillement; et nues aussi les jambes du genou aux sandales, lesquelles n'étaient que deux semelles liées aux pieds nus par des rubans en croix. D'une main, Mimi menait sa bicyclette; de l'autre, elle ferma la grille, assez bruyamment: Mimi Tirlemont n'avait que vingt ans tout juste; et il y avait encore dans son allure et dans tous ses gestes quelque chose de la gacherie un peu rude des filles pas encore tout à fait formées, pas encore assoupies et harmonisées. Elle n'en était pas moins une belle

créature, vigoureuse et saine, quoique un peu maigre à force d'être svelte; les cheveux blond de paille et les yeux bleu de lin. Cela pour le physique. Et quant au moral, Mimi Tirlemont donnait l'impression d'être plus près, beaucoup plus près de ses dix ans que de sa trentaine.

La villa, qui s'intitulait — mystère des appellations balnéaires! — « Les Mouettes Rouges », était une habitation comme il en pullule de Malo-les-Bains à Hendaye; moitié joujou de carton-pâte et moitié cabane à lapins. D'ailleurs, en bordure sur la mer: un simple chemin séparait le jardin de la plage; et des écriteaux consciencieux affirmaient aux bicyclettes que ce chemin-là leur était interdit. Mimi Tirlemont n'en sauta pas moins sur sa selle, lestée comme une jeune chatte, et pédala.

A l'entour, la Baule commençait de vivre, sous son soleil brutal et blanc. Le ciel, lavé par un récent orage, s'arrosait de pluie, sa voûte bleue reprenant du Poulignen à Pornichet de lourdes barres de nuages, tassés à l'horizon. Et la brise du large, à peine sensible, n'éventait que les plus hautes branches des ifs, épars dans les jardins proches de la mer.

Au bout de la plage Benoît, Mimi Tirlemont roula d'abord sur le remblai, puis, le Casino dépassé, prit à main gauche une des avenues obliques qui traversent le quartier des villas et rejoignent la grande route du Croisic.

Le terrain descendait. Des allées perpendiculaires coupaient l'avenue. Mimi serra ses freins, et appuya sur son timbre, plus qu'il n'était nécessaire. La sonnerie devint tintamarre au fur et à mesure que la bicyclette approchait d'une grande maison de briques et de pierre, assez cossue et très entourée de géraniums fleuris. La grille en était ouverte. Comme Mimi y arrivait, un autre cycliste sortit tout à coup de cette grille, arrondi d'une courbe impeccable et vint se ranger près de la jeune fille, qu'il salua en riant. Leurs mains se secoururent. L'arrivant était un grand garçon élégant, — serge blanche et sweater rayé. Et la rencontre était sans doute préméditée, car les deux machines roulèrent côte à côte, sans explication ni débat, vers le passage à niveau qui mène au bois d'Amour.

— Le bois d'Amour est cette noble forêt de pins maritimes qui a jeté depuis un siècle à peine son manteau vert sur les vieilles dunes d'Escaubac. Au temps jadis, ces dunes mouvantes englobaient l'ancien village; et, seule, la pointe du clocher ensablé émergeait au-dessus du sol, peu à peu fixé par les racines d'arbres. Des fabricants de villas d'eaux abandonnées, parait-il, d'abattre ces arbres bienfaisants et d'y substituer des maisonnettes économiques rangées au cordeau par rues rectangulaires. Qu'ils prennent garde que les dunes libérées leur apprennent le danger de bâtir sur du sable, et de déshonorer les plus purs

paysages de France.

Le passage à niveau franchi, Mimi Tirlemont et son cavalier, qu'elle nommait Bob, tout court, encore qu'il ne lui eût été présenté qu'une semaine plus tôt, s'enfoncèrent au hasard dans les avenues du bois. Il faisait chaud, et l'ombre des pins n'est pas une ombre qui rafraîchisse: le soleil faillit trop aisément ses rayons par la transparente broussaille des aiguilles et des cônes. La route, abominablement entretenue, montait. D'un geste familier, le jeune homme, lâchant d'une main son guidon, entourait de son bras tendu les épaules et le cou de la jeune fille, afin de l'aider en la « poussant ». Mimi remercia. Hanché à hanche, les deux camarades escaladèrent la colline, non sans effort. Au plus haut, Mimi vacillait sur sa selle. Et elle faillit tomber quand Bob la lâcha pour mettre pied à terre. Elle reprit tout de même équilibre à temps. Et tous deux, leurs bicyclettes abandonnées sur le talus, s'en furent s'asseoir côte à côte, sur un banc d'ai guilles de pins, d'où l'on découvrait en contre-bas et à perte de vue l'Océan.

— Joli, pas? — murmura Mimi, le bras tendu vers la pleine mer.  
— Très joli, — acquiesça son compagnon.  
Mais lui, au lieu de regarder l'horizon, regardait les épaules de sa voisine.  
C'étaient de gracieuses épaules, un peu frêles, mais déjà savoureusement modelées. La peau — une peau de

blonde très blonde — eût été blanche et rose à Paris; mais le puissant soleil marin y avait mis sa dorure; et les gouttelettes de sueur qui roulaient de la nuque au creux du dos semblaient couler sur un métal clair et soyeux, scintillant aux moindres rayons.

Un silence vint, dura. Les deux partenaies avaient repris haleine. Et Mimi Tirlemont continuait de contempler la mer. Des voiles nombreuses, brunes, blanches et bleues, la parsemaient. A droite, très loin, la pointe de Penchâteau allongeait ses rochers couronnés de maisons qu'on distinguait à peine, mais dont les vitres flambaient comme des feux. Tout de bon, le panorama valait d'être admiré, et Mimi, s'y attendant, faisait preuve de goût. Bob s'attardait aussi, mais à d'autres admirations.

Et c'est alors que, soudain, commença l'histoire: Des épaules de Mimi montait un parfum tout ensemble frais et brûlant, suave et poivré. Tout cela à seule fin d'exuser, s'il se peut, le geste intempéste que le pauvre Bob osa, impromptu... Comme il avait fait naguère, quand il s'agissait de pousser au montées sa petite camarade, il enveloppa encore, d'un bras vif, le buste odorant et demi-nu, l'attira jusqu'à soi et chercha de sa bouche la bouche de la jeune fille.

Et ce fut comme le coup de feu du pistolet dont on a pressé la détente: Mimi sauta sur ses pieds comme une chèvre et, à toute volée, giffa le ma-

lencontreux garçon. Un petit écho railleur répéta le son, clair comme un coup de battoir sur l'eau.

A son tour, Bob sauta sur ses pieds. Et ils se firent face, debout tous deux, et tous deux furieux, aussi furieux l'un que l'autre, et de la meilleure foi du monde. Cette fureur-là constituait l'élément le plus comique de la situation.

— Qu'est-ce qu'il vous prend? — dirent-ils tous les deux ensemble.

Mimi suffoquée, n'ajouta d'abord rien. Mais Bob acheva d'ouvrir son cœur.

— Vous avez de la chance d'être une fille! A-t-on jamais vu une petite brute pareille? C'est tout ce que vous savez faire: taper sur les gens? Je suis sûr que ma joue saigne!

C'était vrai: Mimi avait le mauvais goût de porter des bagues, et une petite aigle-marine avait griffé le garçon.

Mais Mimi s'en souciait assez peu: — Ça, par exemple, c'est le comble! Alors? c'est moi qui ai commencé, peut-être? Qui vous a permis de m'embrasser?

Bob haussa les épaules.  
— Généralement, — dit-il, dédaigneux — quand une jeune fille vous donne trois jours de suite renneaux pour se promener à deux, et qu'on ne l'embrasse pas, on passe pour un imbécile ou pour un goujat.

Mimi se hérissa:

(A suivre)

